



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLEE DE L'YEVRE

Réunion du Comité Syndical du 22 Octobre 2019

COMPTE RENDU ANALYTIQUE

Date de la convocation : 04 Octobre 2019

Président de séance : Monsieur Gilles BENOIT (Communauté de Communes Terres du Haut Berry)

Secrétaire de séance : Monsieur Dominique TELLIEZ (Communauté d'Agglomération Bourges Plus)

Présents avec voix délibérative :

- *Communauté d'Agglomération Bourges Plus : M. CHALOPIN ; M. MESEGUER ; M. DUPERAT ; M. BLIAUT ; M. TELLIEZ ; M. CORBION ; Mme LEBLANC ; M. SALAK ;*
- *Communauté de Communes La Septaine : M. ACOLAS ; M. BAUDON ; M. SARREAU ; M. POLICARD ; M. SAUTEREAU ;*
- *Communauté de Communes les Villages de la Forêt : Mme TORCHY ;*
- *Communauté de Communes Sauldre et Sologne : M. COUDRAT ;*
- *Communauté de Communes Terres du Haut Berry : M. THEBAULT ; Mme DELAPORTE ; M. NAUDET ; M. GANGNERON ; M. BENARD ; M. LELOUP ; M. BLAIN ; M. MAROT ; M. RIPARD ; Mme PICARD ; M. PARFAIT ; M. LETOURMY ; M. DESROCHES ; Mme SAISSSELIN ; M. BENOIT ; M. MACHADO ; M. OZON ; M. DE PAUL ; M. TERNIER ; M. COSSON ; M. POISSON ; M. MENNESSIER ; M. LOURY ; M. GROUSSON ;*
- *Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry : M. RIVAUD.*

Présents sans voix délibérative :

- *Mme CHABENAT (Conseillère Commune de Saint-Palais) ;*
- *Mme NOYER MOREINA (Ajointe Commune de Saint-Palais) ;*
- *Mme SAINTINI (Responsable ressource en eau Bourges Plus) ;*
- *M. BLANCHARD (Adjoint Commune d'Avord).*

Absents excusés :

- *Communauté d'Agglomération Bourges Plus : M. DACQUIN ;*
- *Communauté de Communes Les Villages de la Forêt : Mme JAUBERT ;*
- *Communauté de Communes Terres du Haut Berry : M. BARON ; M. DUTEIL ; Mme TAILLANDIER ; M. RENARD.*

Pouvoir :

- *Communauté de Communes des Villages de la Forêt : Mme JAUBERT à Mme TORCHY.*

De façon exceptionnelle les délégués sont invités à découvrir la fin des travaux de restauration de la rivière de Saint-Palais à quelques mètres de la salle d'accueil du conseil syndical.

Monsieur OZON accueille les membres et présente le projet de restauration mené conjointement par le SIVY avec la commune après plusieurs années d'échanges.

Puis la mise en place du projet, son développement et sa mise en œuvre sont décrits par les agents du syndicat.

M. BENOIT, Président, ouvre la séance en précisant que le quorum est atteint.

- Désignation du secrétaire de séance

Comme pour toute séance, le conseil syndical a obligation de désigner, au début et pour toute la durée de la séance, un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire, lesquelles consistent à rédiger le compte-rendu de ladite séance (Article L2121-15 du CGCT).

Monsieur TELLIEZ (Communauté d'Agglomération de Bourges Plus) se propose et est désigné secrétaire de séance par l'organe délibérant.

- Approbation du Compte-rendu en date du 13/06/2019

Monsieur BENOIT demande si les délégués ont des remarques concernant le compte-rendu en date du 13 Juin 2019 ; en l'absence de remarques, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

- Election 3^{ème} Vice-Président(e) (délibération n° 06/2019 présentée par Monsieur Gilles BENOIT)

Monsieur BENOIT explique le contexte du départ de M. ROMAIN, conséquence de son retrait du conseil municipal de Villequiers.

Projet de délibération n° 06/2019

Election 3^{ème} Vice-Président(e) :

Vu la démission du 3^{ème} Vice-Président, Monsieur Jacques ROMAIN, en date du 30 Juillet 2019 et la réception en Préfecture, en date du 31 Juillet 2019 ;

Vu la délibération n° 22/2018 déterminant le nombre de Vice-Présidents à 5 ;

En application des dispositions combinées des articles L.5211-2 et L.2122-7 du CGCT, pour l'élection du président et des autres membres du bureau, dans l'hypothèse où, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin où l'élection a lieu à la majorité relative. Ce même article précise qu'en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ».

Il est proposé au Comité Syndical de procéder à l'élection d'un(e) nouveau(lle) Vice-Président(e) comme suit :

Le Président recense les délégués intéressés par la vice-présidence du SIVY :

3^{ème} Vice-Président(e)

Candidats :

Madame ou Monsieur

Madame ou Monsieur

....

Vote du (de la) 3^{ème} Vice-Président(e) :

Chaque commune à l'appel de son nom, dépose dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc et émerge.

2 scrutateurs sont désignés pour procéder au dépouillement :

.....et.....

Le dépouillement du vote du (de la) 3^{ème} Vice-Président(e) donne les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :

- à déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du code électoral :

- reste pour le nombre de suffrages exprimés :

Décision :

Après dépouillement, Madame ou Monsieur ayant obtenu(e) la majorité absolue des suffrages, est proclamé(e) 3^{ème} Vice-Président(e).

Avant de procéder à l'élection du 3^{ème} Vice-Président faisant suite à la démission de Monsieur ROMAIN au sein de sa Commune, Monsieur BENOIT souhaite remercier le travail accompli et l'investissement de Monsieur ROMAIN au sein de l'équipe.

Monsieur BENOIT invite le conseil syndical à l'élection du 3^{ème} Vice-Président. Il fait appel de candidature.

Candidate :

Madame Corinne TORCHY (Communauté de Communes Les Villages de la Forêt)

Premier tour de scrutin :

Chaque délégué à l'appel de son nom, dépose dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

2 scrutateurs sont désignés pour procéder au dépouillement : Monsieur Bernard OZON (Communauté de Communes Terres du Haut Berry) et Monsieur Camille de PAUL (Communauté de Communes Terres du Haut Berry)

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	41
- à déduire : bulletins litigieux (énumérés aux articles L 65 et L 66 du code électoral) :	0
- reste pour le nombre de suffrages exprimés :	41

Décision :

Après le dépouillement, Madame Corinne TORCHY ayant obtenue la majorité absolue des suffrages, est proclamée 3^{ème} Vice-Présidente.

Monsieur BENOIT précise que Madame TORCHY étant déléguée de la Communauté de Communes Villages de la Forêt, sera en poste jusqu'au 31/12/2019 : fusion au 01/01/2020 avec la Communautés de Communes Vierzon Sologne Berry. Il indique qui faudra prévoir une nouvelle élection en février 2020.

Il précise également sa satisfaction de constater une féminisation du bureau d'élus ainsi la représentation de membres du bassin du Barangeon.

- **Stage découverte 3^{ème} (délibération n° 07/2019 présentée par Monsieur Gilles BENOIT)**

Projet de délibération n° 07/2019

Stage découverte 3^{ème}

Le Président expose :

Considérant une demande importante et une politique d'accueil de stagiaire au sein de la Collectivité ;

Ce stage « découverte » de 3^{ème} donnera à l'élève l'occasion de découvrir le monde économique et professionnel, de se confronter aux réalités concrètes du travail de technicien de rivière et de préciser son projet d'orientation.

Il est proposé au Comité Syndical :

- d'accueillir un/une stagiaire en 3^{ème} pour une période de découverte d'une semaine ;
- de rembourser, sur justificatifs, les frais de déplacement et de repas engagés dans le cadre de ce stage ;
- d'autoriser le Président à signer tout document relatif à ce stage.

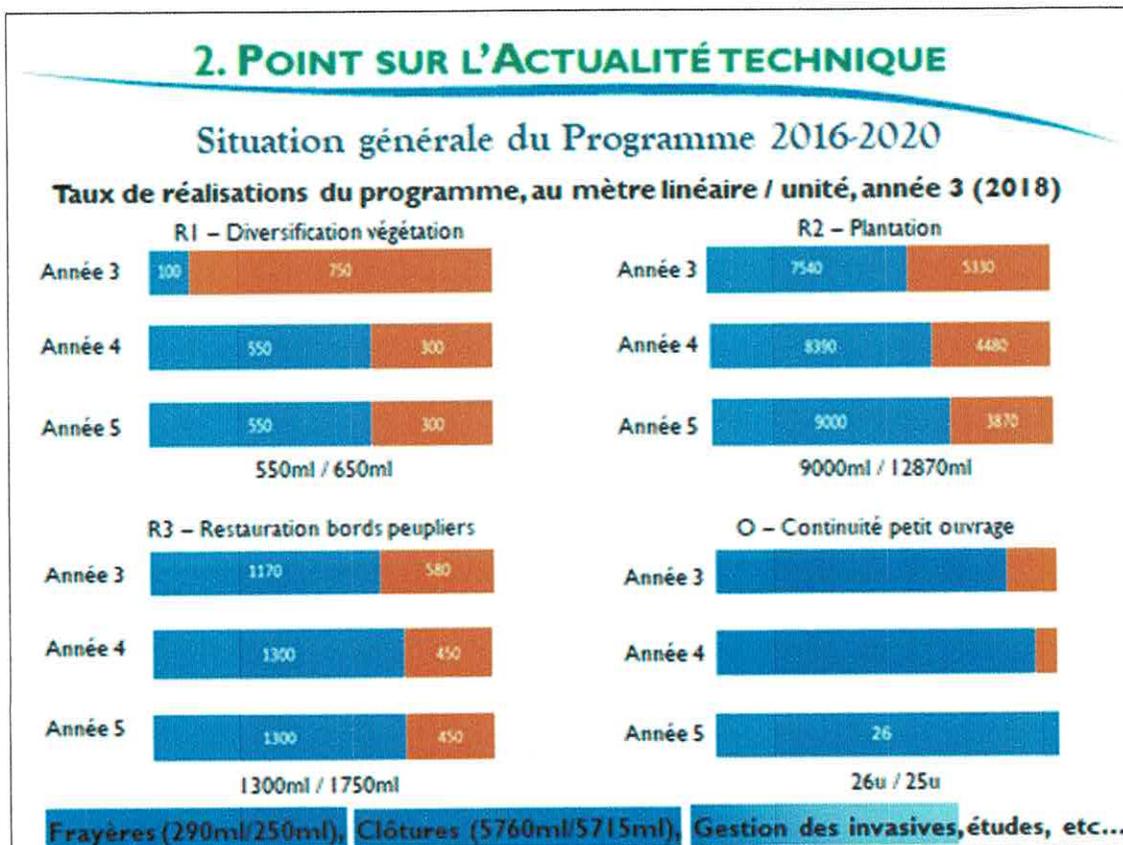
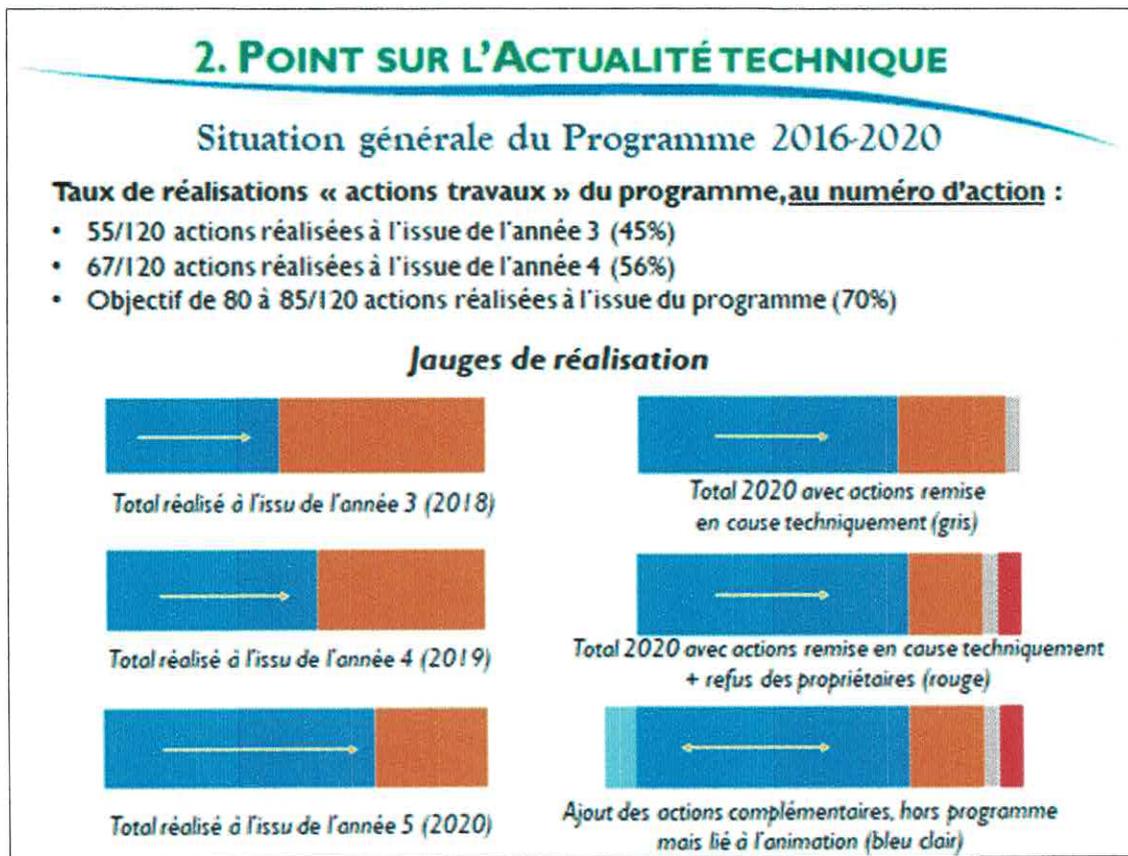
Pour : —
Contre : —
Abstention (s) : —

Pour : 41
Contre : 0
Abstention(s) : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité par le Conseil Syndical.

Monsieur BENOIT laisse la parole aux chargés de missions.

Monsieur JOLIVET commence par présenter la situation générale du Programme 2016-2020 : En expliquant le déroulement du Comité de Pilotage annuel du programme et les principales décisions qui ont été prises.



2. POINT SUR L'ACTUALITÉ TECHNIQUE

Situation générale du Contrat Territorial

Evaluation financière du programme



Total dépensé à l'issu de l'année 3 (2018)



Total dépensé à l'issu de l'année 4 (2019)



Total dépensé à l'issu de l'année 5 (2020)

Dépense SIVY réalisée au CT : 
Dépense prévue liée au CT : 
Dépenses liées aux évolutions CT : 
Dépense liée aux travaux hors CT : 
Limite de dépense SIVY : 

Prévisionnel financier :

Prévision fin du programme (année 5)

- 50% (base 4.3M €)
- 65% (base 3.5M €)

Postulat financier de départ :

70% d'actions financement

Evolutions en cours de route : bureaux, fusions, indemnités,...

Autofinancement « travaux » SIVY limité pour 2020 (≈ 100.000 €):

Donc ≈ 470.000 ttc € de travaux/études

Prévision total CT Yèvre : 2.250.000 €

2. POINT SUR L'ACTUALITÉ TECHNIQUE

Situation générale du Programme 2016-2020

Membres du COPIL : Membres du bureau, Agence de l'Eau, SAGE, CD18, Agglo de Bourges, PETR, Nature 18, AFB, DDT...

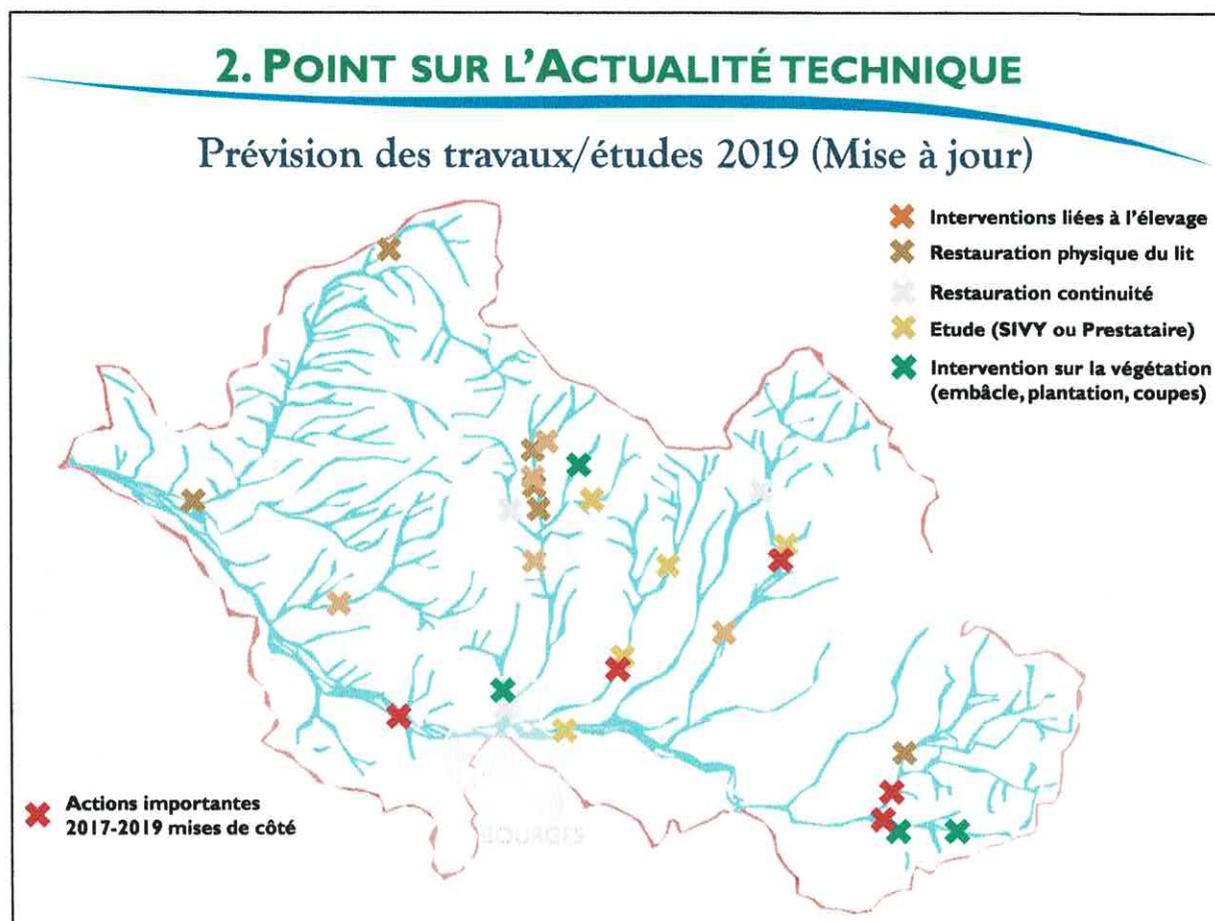
Principaux points à retenir :

- Proposition d'avenant à faire avec l'AELB pour libérer les fonds bloqués, non utilisés du Contrat Territorial
- Prorogation de la DIG à réaliser (certainement pour 2 à 3 ans)
- Accord de l'Agence de l'Eau pour une prise en charge d'un stagiaire en 2020
- Rédaction du Cahier des Charges de l'Etude bilan en 2020 : proposition de re-parcourir tous les linéaires du bassin et réalisation du programme d'actions (phase 3) de l'étude « exceptionnellement » en régie (Agence de l'Eau)

Probables futurs grands axes de travail du syndicat :

- les ouvrages hydrauliques (grands ouvrages)
- la morphologie « structurantes »
- Projets multi-maîtres d'ouvrages au sein d'un futur programme animé par le SIVY (pivot entre les acteurs)

Monsieur JOLIVET évoque les travaux/études 2019 :



2. POINT SUR L'ACTUALITÉ TECHNIQUE

Point sur les actions 2019

✗ Interventions liées à l'élevage (À partir de juillet/sept)	Enjeu PI		
Act. années 1 & 2 : réajustement clôtures, abreuvoirs (VP)	Sans impact		RENIER
Act. 93 à 95 : clôture et abreuvoirs sur l'Auxigny à St-Palais (VP)	Sans impact		RENIER
Act. 97 à 98 : clôture et abreuvoirs sur le Auxigny à St-Martin d'Auxigny (VP)	Sans impact		RENIER
Act. 77 suite : clôtures et abreuvoirs sur le Moulin à St-Georges/M (VP)	Sans impact		RENIER

✗ Restauration physique du lit (À partir d'août jusqu'à nov)	Enjeu PI		
Act. 81 : Renaturation de 780m de l'Yèvre à Baugy (GD)	Fort		CHOGNOT TP
Act. 91/92 : restauration de 350m de l'Auxigny à St-Palais (GD-JJ)	Fort		CHOGNOT TP
Retrait atterrissement sur le Barangeon à Vignoux/B [Projet communaux] (JJ)	Direct / Fort		ATS (CD18)
Reméandrage d'un affluent de la Guette [Projet communaux] (VP)	Insignifiant		Environnement 41
Act 96 : remise en fond de vallée 500m de l'Auxigny à St-Martin d'Aux (GD)	Fort		BBF

✗ Restauration continuité (À partir de juillet)	Enjeu PI		
Act. 89 : Arasement/déra de 3 ouvrages successif (VP)	Insignifiant		TARVEL

✗ Etudes continuité grands ouvrages	Enjeu PI		
Suivi étude Yèvre aval – suite accompagnement propriétaires en cours	Moyen		Finalisée (HYDRO M)
Etude Yèvre Médian	Fort		En cours (NCA)
Etude Aubinges / Morogues	Faible		2019 / 2020
Etude Bilan Contrat Territorial Barangeon	Insignifiant		Finalisée (GEONAT)
Etude régie Marmagne/BBouy	Insignifiant		À démarrer
Suivi étude ext : ZEC, Anguille EPLoire...			

2. POINT SUR L'ACTUALITÉ TECHNIQUE

Point sur les actions 2019

✕ Interventions liées à la végétation (automne 2019)

	Enjeu PI	
Act. 90 : Diversification sur le Sandins à St-Doulchard (VP)	Insignifiant	À déterminer
Act. 94 : suite action PLT sur l'Auxigny à St-Palais (VP/GD))	Insignifiant	MILLET & FILS
Act. 99/100 : suite action PLT sur l'Auxigny à St-Martin d'Auxigny (VP/GD))	Insignifiant	MILLET & FILS
Act. 101/111 : suite action PLT sur l'Yèvre à Baugy (VP/GD)	Insignifiant	MILLET & FILS

Action Suivi 2019

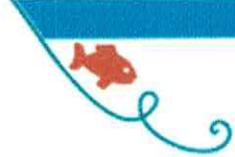
Annulation actions suivis > Importante campagne à mettre en œuvre en 2020

Actions reportées (2017/2018 > 2020)

- > Act. 70/71/72 : Restauration physique du lit du Langis à St-Michel/Volangis ■
- > Act. 67/68/69 : Restauration physique du lit sur l'Ouatier à Rians : 2018 > 2020 ■
- > Actions R3 2017
- > Actions R2 dispersées

Monsieur DEBAIN mentionne les travaux 2019 :

LES ACTIVITES 2019



Point sur les actions 2019

✓ **St-Palais – travaux de l'Auxigny (360m>420m) : CHOIGNOTTP (6 offres) [99.000 € ttc]**
 Projet développé en 2018. Déroulement correct, quelques ajustements liés aux conditions et volumes réels travaillées.

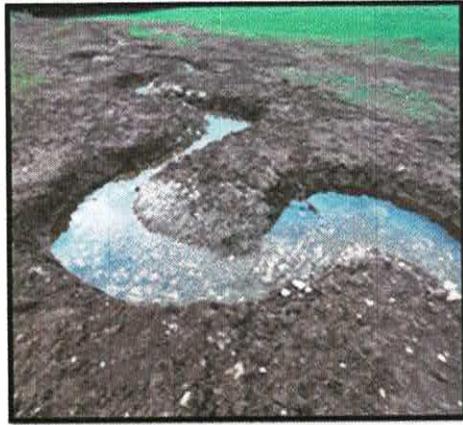
> Le coût final sera respecté voir légèrement moindre que prévu



Avant



Après



Secteur aval (330m)

Secteur amont (90m)

Point sur les actions 2019

✓ **St-Palais** – travaux de l'Auxigny (360m>420m) : **CHOGNOTTP** (6 offres) [**99.000 € ttc**]



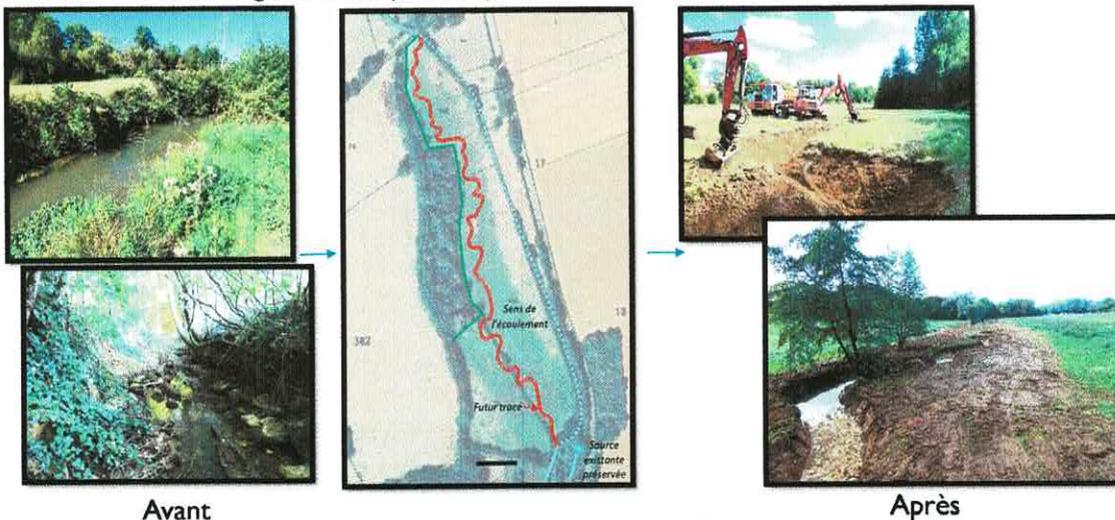
Point sur les actions 2019

✓ **St-Martin d'Auxigny** - remise en fond de vallée de l'Auxigny (500m)

3 lots : **BBF** (8 offres) [**92 196€ ttc**]

Abrogation du droit d'eau du moulin aval en cours. Conditions difficiles liées à la sécheresse sur la partie amont. Relations moyennes avec l'entreprise.

> Le coût final sera légèrement supérieur (import de 500m3 de terres)



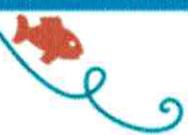
Monsieur de PAUL demande d'où provient la terre.

Monsieur DEBAIN répond que le surplus de terre était à disposition du SIVY et a été récupéré dans la zone d'activité de Saint-Martin-d'Auxigny avec l'aide de Monsieur DUTEIL (St-Martin-d'Auxigny), que le coût supplémentaire comprend seulement la main d'œuvre et le transport. Il est nécessaire dans ce type de procédure d'être effectivement vigilant sur la provenance de la terre, sa qualité qui doit être identique aux spécificités du site et à ce qu'elle ne contienne pas d'espèces invasives.

Il précise également que suite aux interpellations sur le sujet et après avoir pris renseignements auprès de l'entreprise, les engins de chantiers ayant été utilisés pour cette prestation pouvaient circuler sur la voirie sans immatriculations en respectant les prescriptions liées aux catégorisations de ce type d'engins en terme de vitesse par exemple.

Monsieur JOLIVET complète en indiquant la nécessité d'être extrêmement réactif dans ce type de situation et qu'une marge est prévue dans le montage financier du projet pour prévoir ce type de besoin.

LES ACTIVITES 2019



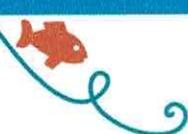
Point sur les actions 2019

✓ **St-Martin d'Auxigny - remise en fond de vallée de l'Auxigny (500m > 730m)**
3 lots : **BBF** (8 offres) [**92 196€ ttc**]



Après

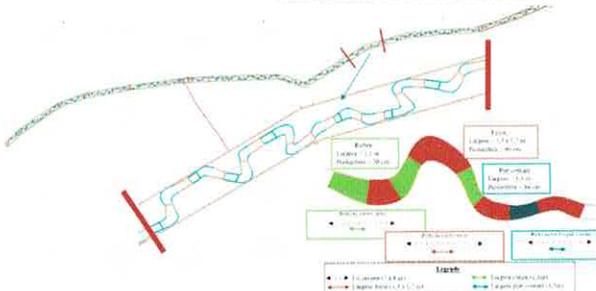
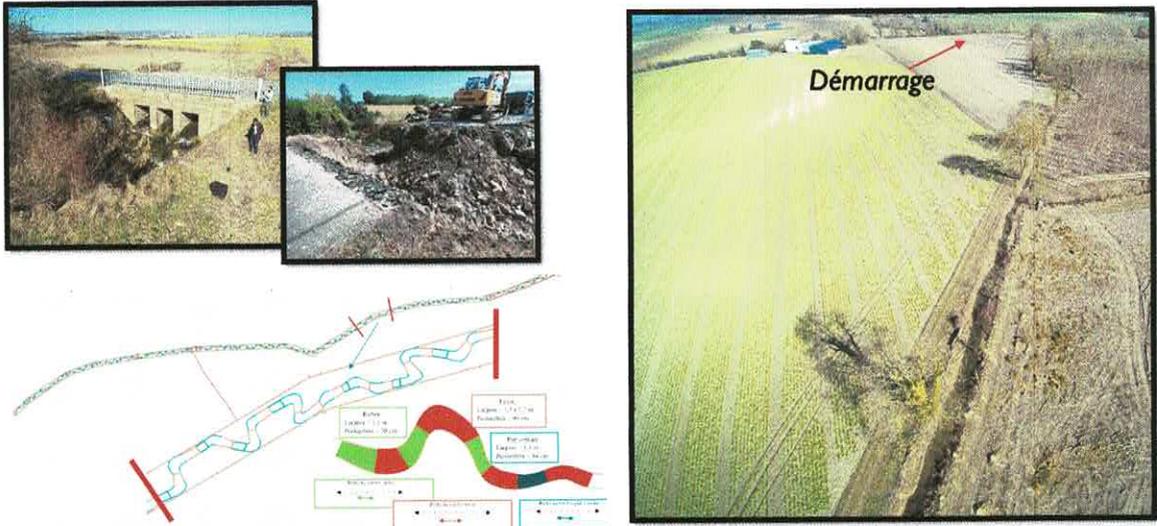
LES ACTIVITES 2019



Point sur les actions 2019

✓ **Baugy - travaux de l'Yèvre (1000m) – 2 lots : CHOGNOTTP** (6 offres) : **109 391€ ttc**

Travail conjoint avec le Conseil Départemental (travaux de restauration de la continuité démarrés (immobilisé). Démarrage restauration morphologique prévu vers le 20 octobre.



Démarrage

Point sur les actions 2019

- ✓ **Saint-Martin d'Aux** – travaux Laiterie environ 60m (ouverture du lit) + recharge granulo + retalutage aval. TARVEL (3 offres). 26.000 € ttc – prévision 30 000€

Synergie intéressante « Commune/SIVY/PETR ». Dossier Loi sur l'eau (2018). Première tranche sous maîtrise d'ouvrage communale (déblai) réalisé en juillet.

À venir : diagnostic des bâtiments > destruction du bâtiment puis restauration du cours d'eau (fin d'année-2020)



Point sur les actions 2019

- ✓ **Aménagements élevages (22 000 € ttc) RENIER. 5 secteurs**
Créations et reprises/ajustements d'aménagements 2016-2017



Descente aménagée sur le Moulon à Fussy



Réajustement et suivi des aménagements 2016



Point sur les actions 2019

✓ Interventions continuité < 0.5m / plantations / embâcle / invasives



Effacement d'un seuil sur « le Poisson » - juillet 2019



Gestion obstruction des écoulements
Oct-nov. 2019



Gestion de Berce du Caucase



Restauration de la ripisylve
Nov-déc. 2019



Point sur les actions 2019

✓ Travaux hors Contrat Territorial (ancien plan d'eau de Mery-es-Bois)
environnement 41 – 7 400 € ttc : remobilisation des vases et reconstitution du linéaire
Difficultés pour une bonne reprise des volumes et définir une pente. Ouverture intéressante sur la problématique
« plan d'eau » et les réponses paysagères adaptées aux besoins des communes (type de projet vitrine)



Avant



Juillet
2019



Après



Sept.
2019

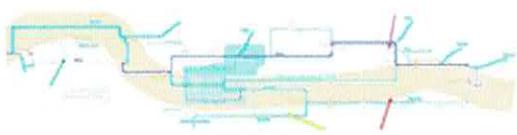
Monsieur JOLIVET précise l'avancer de l'étude Yèvre Médian :

LES ACTIVITES 2019

Point sur les actions 2019

Etude ouvrages Yèvre Médian (NCA) – 170.000 € ttc
 Durée prévue 18 mois (démarrage en sept. 2018)
 Situation : fin des phases 3 & 4 (6 phases)

- Réunion du comité des riverains le 18 sept
- Réunion du Comité de Pilotage le 30 sept
- Mise en place de réunions / sous-secteur
- Projet ville de Bourges



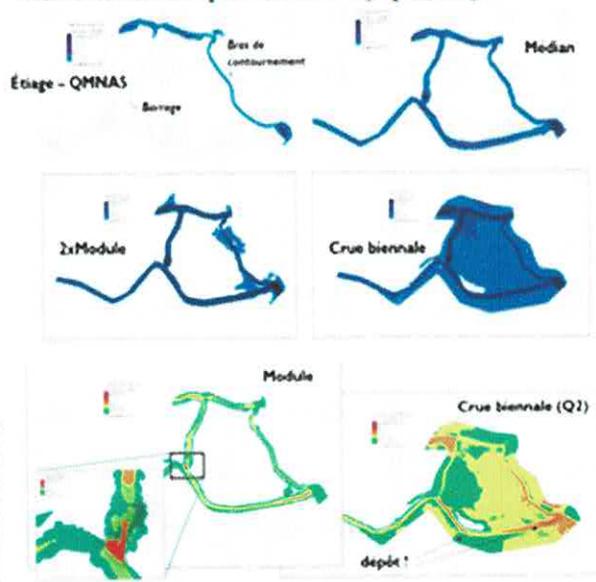
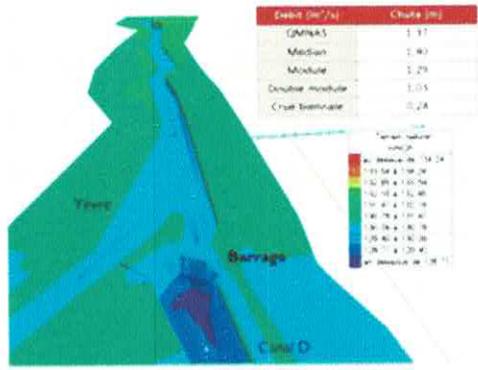



- Bureau d'étude satisfaisant jusqu'à présent
- Accentuation de la sensibilité des riverains avec la sécheresse
- Détermination des esquisses « projets » en cours.

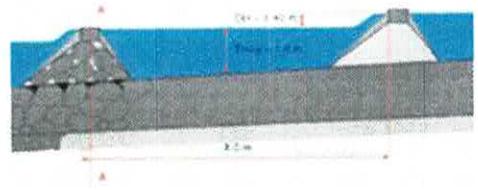
LES ACTIVITES 2019

Point sur les actions 2019

Etude ouvrages Yèvre Médian (NCA) – 170.000 € ttc
 Situation : fin des phases 3 & 4 (6 phases)

Débit (m³/s)	Chute (m)
QMNAS	1,17
Médian	1,40
Module	1,29
Double module	1,05
Crue biennale	0,24



Monsieur BENOIT précise avoir la sensation d'une certaine forme de reconnaissance des maraichers, riverains et propriétaires auprès du SIVY pour la transparence avec laquelle est menée cette étude.

Monsieur JOLIVET explique effectivement avoir la sensation d'une légitimité technique d'une façon générale sur le territoire d'étude, mais précise que l'étude arrive dorénavant à un stade qui provoque parfois des tensions lorsqu'on aborde les différents scénarios d'interventions et les coûts associés. Il indique par ailleurs qu'aucun partage de débit ne satisfiera tout le monde, à toutes périodes hydrauliques. L'histoire de ces ouvrages depuis leurs constructions révèle des plaintes et des pétitions.

Monsieur JOLIVET évoque les accompagnements divers – hors contrat territorial :

LES ACTIMTES 2019

Accompagement divers – Hors CT...



Avant





Après

Monsieur JOLIVET rappelle le contexte particulier de ce projet, avec le financement des analyses nécessaires en 2018, le développement du projet technique et dossier loi sur l'eau, puis l'accompagnement (Vincent PALOMERA) du Conseil Départemental, maître d'ouvrage de la mise en œuvre du projet.

LES ACTIMTES 2019

Accompagement divers – Hors CT...







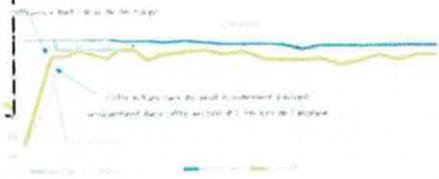
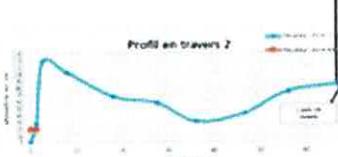


Figure 2 : Profil de terrain obtenu par le logiciel de SIG (planimétrie - 2017)

Accompagnement divers - Hors CT...

✓ **Projet hydro-électrique de l'Abattoir à Vierzon**

Réalisation d'une note « SIVY » pour déterminer le minimum biologique à attribuer: mesures de débits en juin et octobre, point sur les usages et situation légale d'un plan d'eau... Maintien des discussions avec les porteurs de projets abricot / Abattoir

✓ **Travaux Moulin Bablou en cours**

✓ **Intervention Moulin de Crécy**

✓ **Prospection Anguilles - EPLOire**

✓ **Sollicitation Nature 18 - PETR (Plan mare)**

✓ **Sollicitations SMAVA, SIAB3A, SIRVA : structuration + projets techniques**

✓ **Démarrage travaux CD18 à Quantilly (novembre - décembre)**

✓ **Prestation NATURE 18 - étude naturaliste ZH St-Martin d'Auxigny**

✓ **SAGEYèvre-Auron (feuille de route) / CTGQQ / DDT (liste des ouvrages prioritaires...), réunion ASTER, cellules sèches**

✓ **Révision arrêté cadre sécheresse, validation PDPG, ...**



Monsieur BLIAUT demande la situation de l'étude similaire sur l'Yèvre aval, indiquant n'avoir pas eu de nouvelles de la suite et fin de l'étude et rappelant que des problèmes sont toujours liés au barrage de la Laiterie.

Monsieur JOLIVET répond l'avancé avec certains riverains sur leur projet comme au Moulin Bablou, à Vierzon, ou à Doumon par exemple, plus avec d'autres à partir du moment où le comité de pilotage s'était opposé à avancer davantage comme au Moulin de Crécy. Concernant le Clapet de la Laiterie, il y a effectivement eu un flottement depuis que le SIVY a fourni les plans de construction du clapet auprès de la commune de Mehun qui a pour objectif de réparer le clapet et avait notamment fait appel à Hydro-M pour ce faire. Le SIVY était plutôt dans l'attente d'un retour. M. JOLIVET indique qu'il serait effectivement utile de refaire un point sur le projet.

Monsieur BLIAUT indique que le bureau d'étude Hydro-M est justement venu la semaine précédente faire des analyses.

Monsieur JOLIVET répond ignorer cette venue et réitère le besoin de faire un état sur la situation.

Monsieur JOLIVET mentionne le volet communication :

Volet « communication 2019 »

• **Les bornes pédagogiques (2 000 € ttc)**

5 communes tests en 2019 : Marmagne, Fussy, Morogues, Avord, St-Martin
Prévision : fin d'année



• **Nouveau SIVY-INFO de septembre 2019 (pas encore de mise à jour graphique)**

• **Exposition « Fil d'Eau » s'installe dans les communes et manifestations**

• **Films pédagogiques - Travaux restauration (max : 5 000€ ttc)**

4 petits films (1 à 2 minutes max), 11 projets

Projets : Baugy, St-Palais, St-Martin d'Auxigny (2)

Élément audiovisuel (5 700€ ttc)

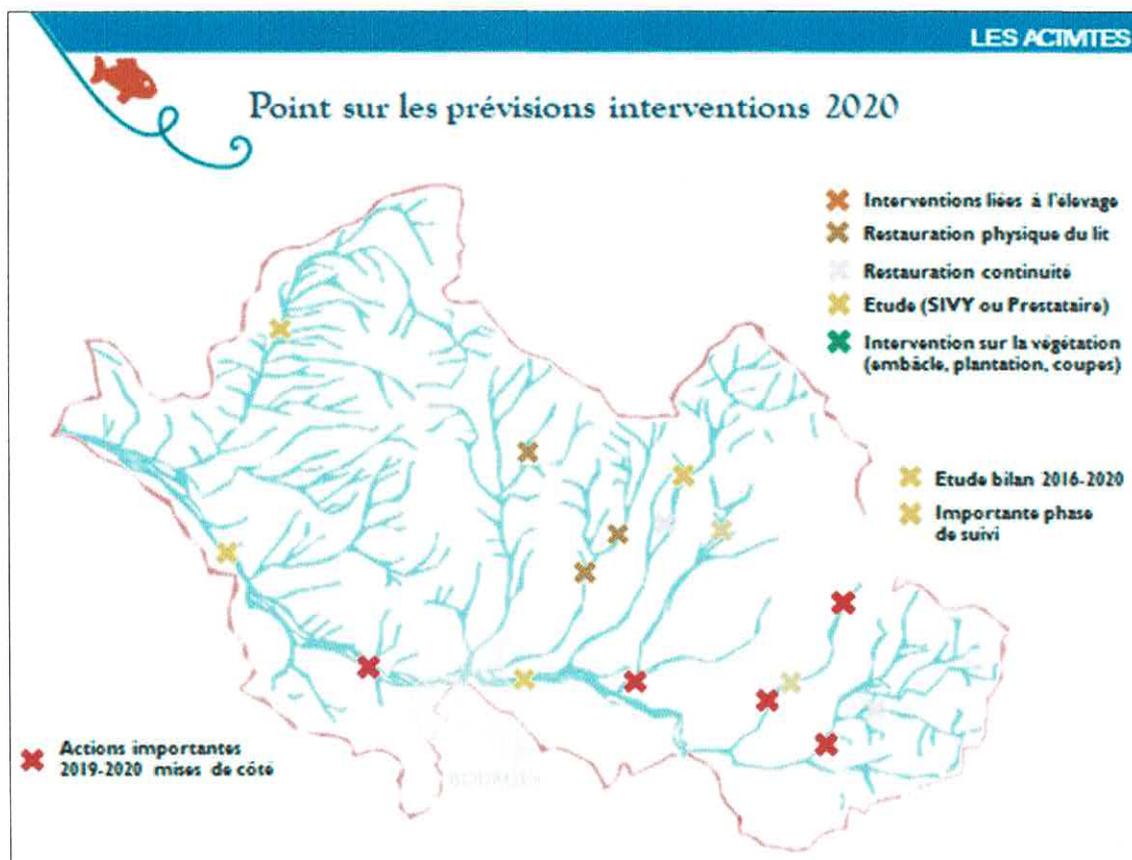
PROPOSITION DE RÉALISATION
DE FILMS PÉDAGOGIQUES



• **Crash du Drone SIVY = acquisition d'un nouveau (avec éventuel financement AELB)**



Monsieur JOLIVET explique les prévisions d'interventions 2020 :



LES ACIMTES

Point sur les actions 2020

- **La Viloise à Quantilly (action PLT 110 du CT)**
Projet d'environ 250m linéaire développé par Justine CLAVREUL (stagiaire SIVY 2019)
Forte incision, chute aval.
Cycle de réunions avec les propriétaires terminé et développement du projet au stade DCE.
- **Le Langis à Soulangis (PLT 300 à 400m)**
- **Langis à St-Michel-de-Volangis (PLT 500m)**
Projet aboutis socialement et techniquement
- **Ouatier à Rians (PLT 500m)**
- **Villabon à Villabon (PLT 200m)**
- **Plan d'eau de la Couturanderie (BV Barangeon)**
Premières prospections et réunions

Des projets développés ne seront probablement pas intégrable au budget SIVY 2020

Monsieur JOLIVET rappelle le contexte financier prévu pour l'année 2020 mais que les projets continueront à être développés par l'équipe, avec notamment un partage de ces missions entre Guillaume DEBAIN et Vincent PALOMERA.

Point sur les actions 2020

❖ Ouvrage - Seuil 2 mètres de chute - du Moulin Luçon (Colin amont - liste 2)

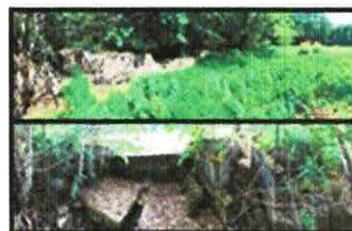
- Montant étude associé sur le budget SIVY 2019
- Discussions avec le Propriétaire, avec l'accompagnement de la DDT
- Abrogation du droit d'eau en cours (AP du 18 sept)

Rédaction DCE et lancement marché d'étude prévu en 2020



❖ Etude bilan du Contrat Territorial

- Prévision financière : 165 000 € ttc
- Bilan social, technique et financier et projections
- Complexité à construire un nouveau projet avec de nouvelles bases



❖ Projet de stage 2020

- « Lien cours d'eau / plans d'eau sur le bassin du Barangeon et projet de restauration de la continuité (Couturanderie) »
- Proposition de conventionnement avec l'ONF
- Soutien financier exceptionnel de l'Agence de l'Eau

Point sur les actions 2020

❖ Projet de stage 2020

- Soutien financier exceptionnel de l'Agence de l'Eau
- « Lien cours d'eau / plans d'eau » sur le bassin du Barangeon : Quels impacts positifs & négatifs les plans d'eau ont-ils sur les cours d'eau sur le plan hydromorphologique, notamment lié au transit sédimentaire.
- Bâti un projet concret : Plan d'eau de la Couturanderie (St-Laurent) et/ou secteur domanial (ONF)
- Proposition de conventionnement avec l'ONF
- Délibération et consultation en décembre, démarrage envisagé en mars



Monsieur JOLIVET réalise un point sur la Prévention des Inondations :

3. POINT SUR LA PI

Suite des études précédentes

✓ TRI / PAPI de Bourges

- Réunion SIVY-SIAB3A le 5 juin – Réunion SIVY-SIAB3A-DDT le 30 juillet
- Entente sur le protocole technique entre le SIVY et le SIAB3A
- Nouvel interlocuteur technique Bourges Plus (Magalie SANTINI) et prochainement l'élu Bourges Plus interlocuteur de la démarche : probablement M. Jean-Louis SALAK (Mehun/Y)
- Nécessité de présenter un plan de financement 2020 en octobre/novembre + préparation convention SIVY/SIAB3A (En attente d'un retour de la CC Vierzon Sologne Berry)



✓ Etude ZEC (Zones d'Expansion des Crues)

Restitution et validation des 2 secteurs pour la poursuite de l'étude, le 7 novembre

Monsieur BENOIT réexplique le contexte de la position de la Communauté de Communes de Vierzon Sologne Berry, que Messieurs BENOIT & TELLIEZ ont rencontré deux fois en 2019 afin de motiver le projet de PAPI et obtenir un accord de principe de la communauté de communes, sans n'avoir obtenu de retour jusqu'à présent, alors que le risque inondation est particulièrement important sur ce territoire comme l'ont rappelés les derniers événements de 2016.

Monsieur TELLIEZ poursuit en précisant le besoin au niveau de la charge de travail pour avancer sur cette thématique que ne peuvent assurer les agents de l'équipe actuellement alors que l'agglomération de Bourges motive l'avancement du projet. Il explique également les démarches qui avancent conjointement comme l'étude 3P et ZEC.

Monsieur JOLIVET complète en évoquant le type de projet qui se dessine, c'est-à-dire un PAPI d'intention, et que les besoins identifiés suite aux événements de 2016 étaient plus orientés vers le besoin de connaissance du territoire et la coordination à mettre en place lors de tels événements, plus que des travaux immédiats.

Madame BOUCHARD évoque les finances (cotisations, situation prévisionnelle au 31/12/2019 et préparation des orientations budgétaires 2020) :

4. POINT SUR L'ACTUALITE ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Finances

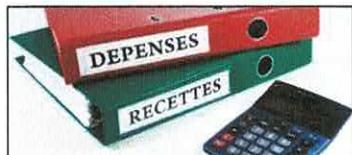
✓ Appel à participation des Communautés de Communes et d'Agglomération le 05/04/2019

Communautés de Communes et d'Agglomération	Montant	Réception en Trésorerie
Berry Loire Vauvise	157,30 €	12/07/2019
Bourges Plus	99 229,30 €	05/06/2019
La Septaine	13 262,10 €	16/05/2019
Les Villages de la Forêt	7 078,10 €	17/05/2019
Sauldre et Sologne	1 042,70 €	10/05/2019
Terres du Haut Berry	33 788,80 €	05/06/2019
Vierzon Sologne Berry	15 441,50 €	30/08/2019
Montant total	169 999,80 €	-

4.POINT SUR L'ACTUALITE ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Finances

✓ Situation Prévisionnelle au 31/12/2019



	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
3) TRESORERIE "DEBUT DU MOIS"				
* Solde comptable au 01/09	282 048,62	183 595,91	60 989,02	12 973,64
Financements				
* AELB solde volet étude 3-AVB	-	35 064,40	-	-
* AELB solde volet étude 2018	-	2 246,89	-	-
* AELB acompte volet travaux 2018 Baugy	-	2 520,00	-	-
* AELB acompte volet travaux 2018 St-Palais	-	18 900,00	-	-
* AELB acompte volet travaux 2018 St-Martin	-	18 900,00	-	-
* FC acompte volet travaux 2018 Baugy	-	6 750,00	-	-
* FC acompte volet travaux 2018 St-Palais	-	9 250,00	-	-
* FC acompte volet travaux 2018 St-Martin	-	6 750,00	-	-
* FC acompte volet travaux généraux 2018	-	2 250,00	-	-
* AELB solde volet travaux 2018 Baugy	-	-	-	54 750,00
* AELB solde volet travaux 2018 St-Palais	-	-	-	11 100,00
* AELB solde volet travaux 2018 St-Martin	-	-	-	11 100,00
* AELB solde volet travaux généraux 2018	-	-	-	3 750,00
* FC solde volet travaux 2018 Baugy	-	-	-	6 750,00
* FC solde volet travaux 2018 St-Palais	-	-	-	-
* FC solde volet travaux 2018 St-Martin	-	-	-	1 250,00
* FC solde volet travaux généraux 2018	-	-	-	1 250,00
* CD 28 lotize volet travaux 2018	-	-	-	2 250,00
* CD 28 lotize volet travaux 2019	-	-	-	34 750,00
* Écriture comptable suite part des subventions P1	-	-	-	13 970,00
* Amortissements	-	-	-	28 196,00
TOTAL RECETTES	-	109 548,39	88 700,00	175 516,30
3) DEPENSES				
* Solde au 01/09	196,83	196,83	196,83	196,83
* Factures internet - frais postaux	100,00	100,00	100,00	100,00
* EDF	80,00	80,00	80,00	80,00
* Fournitures de bureau	-	100,00	-	100,00
* Salaires	7 248,61	7 248,61	7 248,61	7 248,61
* Indemnités	2 228,99	1 828,99	1 828,99	2 228,99
* CCG (art. 103 C) CREDIT URSSAF	18 400,00	-	-	18 400,00
* Frais de mission	150,00	150,00	150,00	180,00
* Frais de réception (CE)	80,00	-	-	80,00
* Frais d'intercommunalité	80,00	80,00	80,00	80,00
* Frais de communication (voies, supports et contenu) + gains aux permis	10 000,00	-	-	-
* Écrites des créances incassées et	-	-	-	-
* Assurances locaux et -voies	-	450,00	-	50,00
* Taxes	312,00	-	-	312,00
* Frais de trésorerie - frais de dossier et intérêts	100,00	100,00	100,00	100,00
* Cartes essences	-	-	900,00	-
* Écriture comptable suite part des subventions P1	-	-	-	14 970,00
* Amortissements subvention 3-AVB volet 2018 entretien	-	-	-	8 228,00
Travaux - Études Coopération Territoriale				
* Baugy	-	-	185 000,00	-
* Aménagement Baugy	-	2 880,00	-	-
* St-Palais	38 914,32	53 448,28	-	-
* St-Martin	-	108 000,00	-	-
* Travaux généraux	-	27 180,00	1 000,00	13 000,00
* Plan de sauvegarde	-	2 995,00	-	-
* Planches investies	-	2 042,50	-	-
* La Lézénie	-	-	-	80 000,00
* Étude Voies moyen phase 3	26 620,00	-	-	-
* Étude Voies moyen phase 4	7 300,00	-	-	-
* Étude Voies moyen phase 5	-	-	-	25 940,00
TOTAL DEPENSES	109 687,71	201 940,17	146 681,30	117 822,80
4) TRESORERIE "FIN DU MOIS"				
* Solde comptable	153 355,91	60 955,03	12 973,64	70 669,45

	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
* Solde comptable	153 355,91	60 955,03	12 973,64	70 669,45

4.POINT SUR L'ACTUALITE ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Finances

✓ Préparation DOB 2020 – Rapport DOB 2020 / BP 2020

Les orientations
budgétaires

2020
110

Fonctionnement	
Dépenses	Recettes
1 000 000 €	1 000 000 €
Investissement	
Dépenses	Recettes
60 000 €	60 000 €



5. POINT SUR L'ACTUALITE ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Finances

✓ Tableau travaux-études 2020

Action	Cours d'eau	nature des travaux	Montant estimatif (ttc)
5	Colin	Ouvrage	3000
67 à 69	Ouatier	PLT2	(50 000)
71	Langis	PLT2 secteur « BRISSET »	(30 000)
72	langis	R3 secteur « DELETRE »	15 000
105 à 109	langis	PLT2 : 450 m + R2 « secteur GAGNERON »	66 400
110	Villoise	Lit emboîté 275 m « secteur TURPIN »	60 000
115	Terrecout	Ouvrage	3000
118	Villabon	PLT2 « secteur commune »	(30 000)
		plantation	10 000
TOTAL			[267 400]
Etude ouvrage	Colin	Étude de développement de projet 1 à 2 ouvrages	15 000
Suivi			20 000
Etude bilan			168 000
TOTAL CT réajusté année 2020			470 400 €
Estimatif financement (AELB, RCVL, CD18)			75% à 80%
TOTAL technique SIVY 2020			113 850 €
Travaux communaux hors CT (non subventionnés)			12 000 €
Agent PI (9 mois) + fonctionnement poste 5 000€ financement SIVY 90%			25 000 €
Coût équipe actuelle avec subventions + équipement			28 150 €
TOTAL technique CT + charge équipe + projet PI + travaux communaux			179 669 €

Monsieur JOLIVET explique la réunion du 28 Novembre 2019 sur l'avenir du SIVY :

4. POINT SUR L'ACTUALITE ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Débat à destination des élus Délégués, Maires, Présidents des EPCI

Fin d'un cycle démarré en 2010,

le SIVY répond-il aux attentes du territoire ? Comment évoluer ?

Discutons de l'avenir !

(À Soulangis le 28 novembre 2019 à 18h)



Monsieur JOLIVET récapitule le contexte de cette réunion, il s'agit d'avoir l'occasion de faire un point et de débattre sur les activités du syndicat, comme il avait été entendu en 2013-2014, à la création du SIVY et de la démarche de Contrat Territorial qui se finalise. La fin de ce cycle ainsi que les échéances électorales motivent un temps d'échange spécifique pour dessiner les grands axes de ce que pourrait être le SIVY de demain.

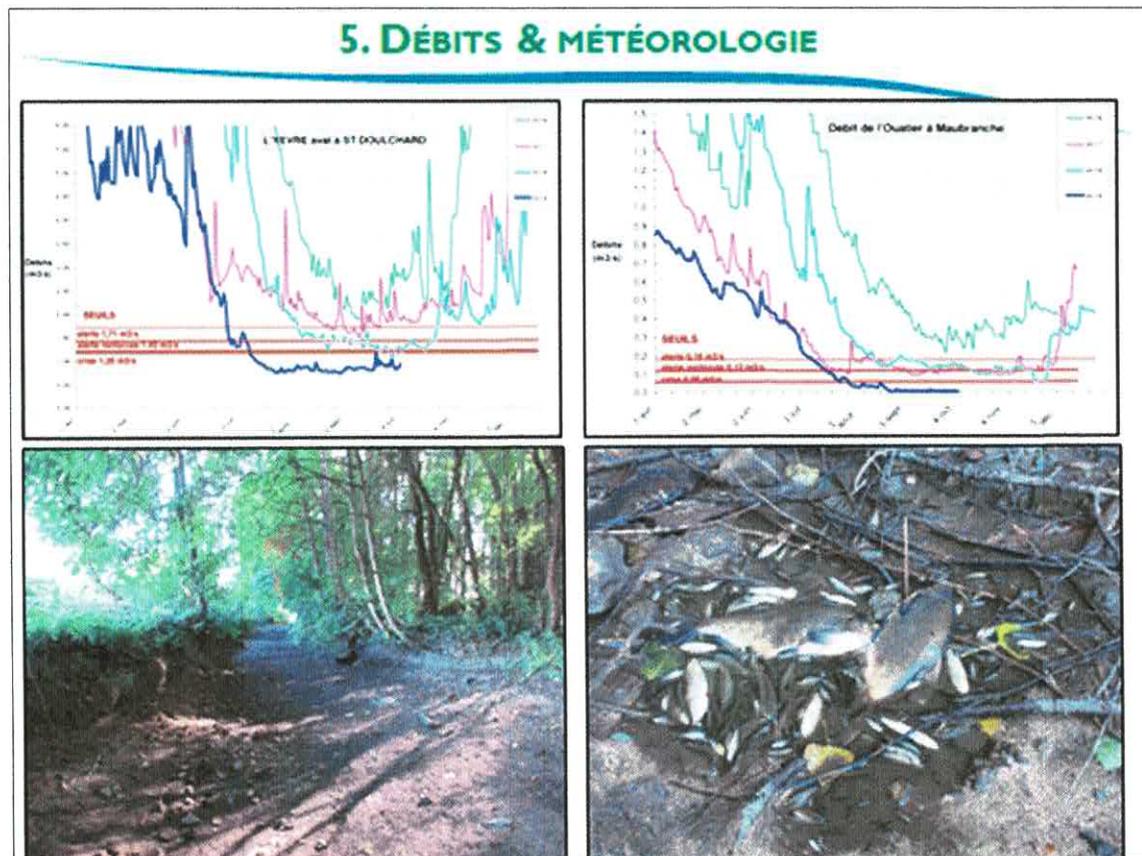
Monsieur BENOIT explique que cette démarche « existentielle » n'est pas une remise en cause du travail de l'équipe technique qui reste motivée, mais ce moment était une promesse lorsque le syndicat s'est mis en place et trouve la démarche saine, qui doit permettre à chacun de s'exprimer au regard des évolutions et besoins actuels du territoire. Il motive par ailleurs les collectivités à venir à cette rencontre avec le personnel associé à leur direction technique pour élargir les échanges.

Monsieur NAUDET indique que des riverains (l'un d'entre eux la veille de la réunion) comprennent mal les fortes dépenses et les travaux du syndicat, qu'il se dit convaincu par les actions de la collectivité mais que des efforts supplémentaires en terme de communication seront peut-être à fournir.

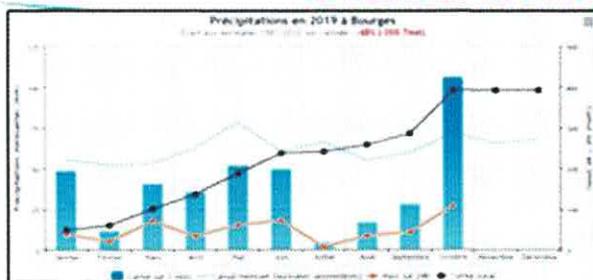
Monsieur BENOIT répond que le syndicat réalise déjà des démarches dans ce sens (il liste) et que les usagers doivent également faire des efforts de compréhension (il développe ses propos).

Monsieur JOLIVET indique que c'est justement lors du débat du 28 novembre qu'il faudra aborder ce type de sujet, c'est-à-dire des efforts supplémentaires ou différents en terme de communication.

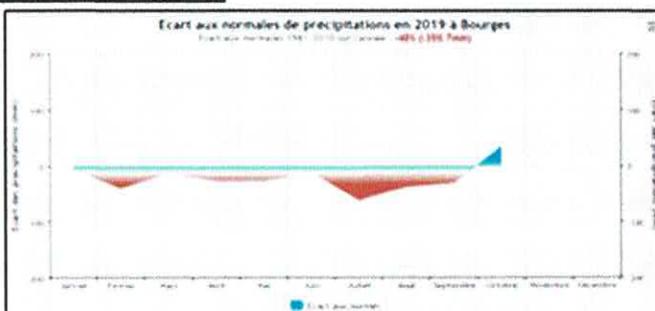
Monsieur JOLIVET termine par le point sur la ressource en indiquant que des prospections sur certains linéaires seront réalisées fin octobre, début novembre pour faire un bilan des impacts sur la faune :



5. DÉBITS & MÉTÉOROLOGIE



Précipitations au 21 octobre 2019



- ✓ Prévisions : T°C élevés cet automne
- ✓ Pas de tendance pluviométrique pour les 3 prochaines mois
- Révision arrêté cadre sécheresse (réunions au cours de l'automne) – Arrêté Préfectoral au printemps 2020
- Investigations biologiques SIVY / FDAAPPMA le 31 octobre (de nuit)

Monsieur POLICARD explique qu'il y a trop d'incohérences sur les seuils de restrictions et sur les différences entre les différents bassins, il indique que les volumes attribués ne sont pas logique au regard des restrictions qui sont appliquées chaque année dès les 20% de restriction pour l'irrigation agricole en avril. Par ailleurs il indique rencontré des usagers qui ont jusqu'à 3 pompages proches mais sur 3 bassins différents et qui ont dû respecter jusqu'à 3 types de restrictions différentes.

Monsieur JOLIVET répond qu'il relève ce type de remarque qu'il fera remonter auprès de la DDT, qu'il y a effectivement des améliorations à faire et que c'est l'objectif de cette commission, il y a par exemple eu de très nombreuses dérogations qui ont été, par leurs nombres, parfois incomprises, des problématiques de représentativité des stations et de la réalité du bassin comme sur l'Yèvre amont ou encore des secteurs qui tardent trop à atteindre le premier stade restrictif (alerte) puisqu'ils atteignent le stade le plus restrictif (crise) seulement quelques jours après avoir atteint l'alerte et l'alerte renforcée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 20h45 suivi d'une collation.

Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le

06 NOV. 2019



Le Président du SIVY

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE LA VALLEE D'YEVRE
Siège : Mairie de BOURGES

Monsieur Gilles BENOIT